

## Règlement du Vide-dressing pour vêtements et accessoires Adultes et Enfants

**Dimanche 7 avril 2024**  
**9 h – 16 h**

Nous vous invitons à le lire attentivement afin de faciliter le fonctionnement de cet événement et d'éviter tout désaccord ou mauvaise surprise.

### Organisateur :

L'équipe des bénévoles et des salariées du Centre Social, toujours soucieux de développer des actions pour préserver l'environnement et créer du lien social propose la 3ème édition de son Vide Dressing vêtements et accessoires pour Adultes et Enfants.

Ce vide dressing s'appuie sur trois grands piliers à savoir : le social, l'économie et l'écologie.

- « Permettre aux habitants de s'équiper à moindre coût... »
- « Eviter de jeter des vêtements inutilisés en les vendant... »
- « Consommer mieux et moins... »

### Où ?

Il se déroulera le **dimanche 7 avril 2024 de 9 h à 16 h** à la Salle des fêtes de Bourg en Bresse, place de la Grenette 01000 Bourg en Bresse.

### Pour qui ?

- Les exposants doivent être des **particuliers et non des professionnels**
- **Votre pièce d'identité** vous sera demandée le jour J ainsi que **l'accusé de réception de votre dossier**

### Quoi ?

- **Uniquement des vêtements d'occasion Adultes / Enfants ainsi que des accessoires** (sacs, ceintures, foulards, chaussures)
- Pas de vêtements et accessoires neufs, pas de matériel de puériculture, de jeux ou de jouets.

### Tarif stand : un emplacement de 3 m

Le **règlement** doit se faire à la **réservation** soit en espèces, soit par chèque (règlement au nom de l'association « le Plateau »).

- Adhérent à l'Association : **10 €** (sur présentation carte adhésion **2024**) / Non adhérent : **15 €**

### Comment ?

- Le vide dressing se passe à l'intérieur de la Salle des fêtes de Bourg en Bresse
- **Réservation obligatoire : à partir du 15 mars** et jusqu'au 25 mars 2024
- Attention Places limitées
- Arrivée possible **entre 7 h 30 et 8 h 30**
- Les exposants s'installeront par ordre d'arrivée sur les emplacements qui leur seront attribués par les organisateurs et ne pourront en aucun cas les contester.
- **Des parkings** sont à disposition autour de la Salle des fêtes pour **faciliter le déchargement**.
- **Chaque stand est de taille identique : 3 m**. Une table de 2 m et une chaise sont mises à disposition. Il est demandé nous demandons aux exposants de prendre soin de ce matériel et de le ranger à la fin de la journée, dans l'espace prévu à cet effet.
- **Autorisés sur le stand** : portant, autre table, chaise... dans les limites de la taille du stand.
- L'emplacement doit être tenu dans un parfait état de propreté. Il est expressément interdit de jeter à même le sol des papiers, cartons ou tout autre objet : l'organisateur met à disposition des poubelles afin de laisser le site propre.
- L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration sur les stands (objets exposés, matériel personnel etc....).
- Buvette et petite restauration proposées sur place au profit de l'Association.

En cas de demande complémentaire, merci d'adresser un mail avec vos questions à : [accueil@asso-leplateau.fr](mailto:accueil@asso-leplateau.fr)